

— ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE —

# RENOUÉE JAPONAISE

*[Fallopia japonica]*

La renouée japonaise est une plante herbacée vivace originaire d'Asie. On peut l'apercevoir notamment au bord des plans d'eau, des milieux humides et des fossés ainsi que le long des pistes cyclables.

*i*

## HAUTEUR

De 1 à 3 m.

## TIGE

Similaire au bambou, elle est dressée, ronde, lisse, tachetée rouge et violet, creuse et noueuse.

## FEUILLES

Larges de 5 à 12 cm, longues de 7 à 15 cm, bases carrées, bouts en pointe.

## FLEURS

Blanchâtres, nombreuses et petites, en forme de grappe.

## RACINES

Rhizomes pouvant s'étendre jusqu'à 7 m de largeur et jusqu'à 2 m de profondeur.



## CONDITIONS QUI FAVORISENT SON IMPLANTATION

Les terrains perturbés par des travaux (remblai, déblai) ou mis à nu.



## PROPAGATION

Un petit bout de tige ou de racine suffit à la renouée japonaise pour s'implanter.



## DISPERSION

Par le vent, par l'eau (cours d'eau et eaux de ruissellement), par le transport de sols ainsi que par les véhicules.



## RÉPERCUSSIONS

Ses rhizomes libèrent des toxines qui empêchent la croissance des autres plantes et ses racines endommagent les fondations des infrastructures.

## MÉTHODES POUR RÉDUIRE SA PROPAGATION

1. Ne pas acheter cette espèce dans les pépinières et ne pas la planter.

### POUR CONTRÔLER LES PETITES ZONES AFFECTÉES :

- Creuser si possible jusqu'à 1 m de profondeur dans un rayon de 2 m autour des plants (5 m pour les spécimens d'une hauteur de 2 m et plus) afin d'enlever toutes les racines.
- Remblayer la zone avec des sols propres exempts de renouée japonaise et ensemercer immédiatement.

### POUR CONTRÔLER LES GRANDES ZONES AFFECTÉES :

- Couper les tiges des plants de plus de 1 m toutes les deux semaines, de mai à octobre.
- Ensemercer les sols nus avec des herbacées (annuelles et vivaces) à croissance rapide ou installer du gazon en plaques. Arracher régulièrement les repousses à la main, et ce, chaque année.

## TRANSPORT ET ÉLIMINATION

Ne pas composter les plants et les racines de renouée japonaise, car les graines restent viables. Déposer plutôt les résidus de cette plante dans un sac de plastique fermé, dans le bac à déchets. Si les quantités sont trop grandes, les enfouir sous 2 mètres de sols propres exempts de renouée japonaise ou les diriger vers le centre de transfert de Sherbrooke pour l'enfouissement.

## RÉFÉRENCES

**Espace pour la vie (2014).** *Carnet horticole et botanique. Renouée japonaise.*  
<http://espacepouurlavie.ca/renouee-du-japon-veritable-peste-vegetale>

**Ville de Québec (2014).** *Renouée japonaise.*

**Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (2014).** *Les plantes exotiques envahissantes.*  
[http://www.cara.qc.ca/upload/File/cara\\_plantes\\_envahissantes.pdf](http://www.cara.qc.ca/upload/File/cara_plantes_envahissantes.pdf)

**Nature-Action Québec (2012).** [http://nature-action.qc.ca/site/sites/default/files/pdf/ressources/renouee\\_japonaise.pdf](http://nature-action.qc.ca/site/sites/default/files/pdf/ressources/renouee_japonaise.pdf)